

REPUBLIQUE FRANCAISE

522 881 630 000 27

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET : EPCC Maison de la Culture de Bourges

Budget Primitif

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 317 147,38	4 317 117,38
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 317 147,38	4 317 117,38

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	70 000,00	70 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	70 000,00	70 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 387 147,38	4 387 117,38
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 399 078,00		2 307 615,81	2 307 615,81	2 307 615,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 950 801,76		1 936 531,57	1 936 531,57	1 936 531,57
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		4 350 879,76		4 245 147,38	4 245 147,38	4 245 147,38
66	Charges financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 352 879,76		4 247 147,38	4 247 147,38	4 247 147,38
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	75 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		75 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		4 427 879,76		4 317 147,38	4 317 147,38	4 317 147,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 317 147,38
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	825 796,62		824 625,72	824 625,72	824 625,72
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	3 502 265,28		3 437 673,80	3 437 673,80	3 437 673,80
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00				
Total des recettes de gestion courante		4 377 061,90		4 262 299,52	4 262 299,52	4 262 299,52
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	40 000,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 417 061,90		4 306 299,52	4 306 299,52	4 306 299,52
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 817,86		10 817,86	10 817,86	10 817,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 817,86		10 817,86	10 817,86	10 817,86
TOTAL		4 427 879,76		4 317 117,38	4 317 117,38	4 317 117,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 317 117,38
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	59152	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	--------------	---

(1) cf - Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	9 182,14		9 182,14	9 182,14	9 182,14
21	Immobilisations corporelles	55 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	64 182,14		59 182,14	59 182,14	59 182,14
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(5)					
26	Participat° et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	64 182,14		59 182,14	59 182,14	59 182,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 817,86		10 817,86	10 817,86	10 817,86
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 817,86		10 817,86	10 817,86	10 817,86
	TOTAL	75 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(5)					
26	Participat° et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section d'exploitation (4)					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	75 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
	TOTAL	75 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'investissement sur les dépenses réelles d'investissement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-59 182,14
---	-------------------

(1) cf - Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour le compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 307 615,81		2 307 615,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 936 531,57		1 936 531,57
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	1 000,00		1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciat [°] et aux prov [°]		70 000,00	70 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses d'exploitation - Total	4 247 147,38	70 000,00	4 317 147,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 317 147,38
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		10 817,86	10 817,86
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	59 182,14		59 182,14
20	Immobilisations incorporelles (6)	9 182,14		9 182,14
21	Immobilisations corporelles (6)	50 000,00		50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	59 182,14	10 817,86	70 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	824 625,72		824 625,72
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	3 437 673,80		3 437 673,80
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		10 817,86	10 817,86
78	Reprises sur amortissements et provisions	44 000,00		44 000,00
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	4 306 299,52	10 817,86	4 317 117,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 317 117,38
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA,régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		70 000,00	70 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Recettes d'investissement - Total		70 000,00	70 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 399 078,00	2 307 615,81	2 307 615,81
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERVICES	876 246,00	880 995,00	880 995,00
6061	FLUIDES	161 500,00	176 500,00	176 500,00
6063	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP	50 800,00	52 106,03	52 106,03
6064	FOURNITURES ADM	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	CARBURANT	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	AUTRES FOURNITURES	133 502,00	157 904,00	157 904,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
612	REDEVANCE DE CREDIT-BAIL	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	53 064,00	20 245,98	20 245,98
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER			
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER			
61551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT			
61558	TRAV ENTRET. AUTRES MATERIELS			
6156	MAINTENANCE	231 250,00	231 250,00	231 250,00
6161	PRIMES ASSURANCE MULTIRISQUES	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6164	PRIMES ASSURANCE CNP			
6168	AUTRES	8 000,00	8 000,00	8 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES			
618	DIVERS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6225	INDEMN. COMPTABLE ET REGISSEUR		8 436,00	8 436,00
6226	HONORAIRES	38 000,00	33 000,00	33 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			
6228	DIVERS FRAIS ARTISTIQUES ANNEXES			
6231	ANNONCES & INSERTIONS	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	62 000,00	32 000,00	32 000,00
6238	DIVERS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
624	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	61 801,00	54 272,00	54 272,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	234 182,00	186 864,80	186 864,80
6255	FRAIS DE DEMENAG.	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6257	RECEPTIONS	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6261	AFFRANCH. ET ROUTAGE	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	40 000,00	40 000,00	40 000,00
627	SERVICES BANCAIRES	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	CONCOURS DIVERS	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6282	GARDIENNAGE	55 000,00	60 000,00	60 000,00
6283	FRAIS NETTOYAGE DES LOCAUX	21 348,00	21 348,00	21 348,00
6288	AUTRES PREST EXT DIVERSES	76 750,00	62 250,00	62 250,00
63511	TAXE PROFESSIONNELLE			
63512	AUTRES TAXES			
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6358	AUTRES DROITS			
637	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGAN)	100 635,00	87 444,00	87 444,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 950 801,76	1 936 531,57	1 936 531,57
621	PERSONNEL INTERIMAIRE			
6311	TAXES SUR SALAIRES			
6312	TAXE D'APPRENTISSAGE			
6331	VERSEMENT TRANSPORT			
6333	PART EMPLOYEUR A LA FORMATION CONTINUE			
6334	PART EMPLOYEUR A L'EFFORT DE CONSTRUCTI			
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL	1 945 801,76	1 931 531,57	1 931 531,57
6412	CONGES PAYES			
6413	PRIMES-GRATIFICATIONS			
6414	INDEMNITES-AVANTAGES DIVERS			
645	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE			
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	5 000,00	5 000,00	5 000,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
014	Atténuation de produits (7)			
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
651	REDEVANCES POUR BREVET			
658	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 350 879,76	4 245 147,38	4 245 147,38
66	Charges financières (b) (8)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
661	INTERETS MORATOIRES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
671	CHARGES EXCEP. SUR OPER.DE L'EXERCICE			
673	TITRES ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
687	DOTATIONS PROV RISQUES ET CHARGES EXCEP			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES			
697	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 352 879,76	4 247 147,38	4 247 147,38
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérat° d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	75 000,00	70 000,00	70 000,00
675	VALEURS COMP. DES ELEM. D'ACTI			
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	75 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		75 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		75 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 427 879,76	4 317 147,38	4 317 147,38

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 317 147,38

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)			
4387	PRODUITS A RECEVOIR			
6419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL			
6459	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	825 796,62	824 625,72	824 625,72
706	PRESTATIONS DE SERVICES	773 076,62	767 474,72	767 474,72
707	VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00	
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	2 720,00	7 151,00	7 151,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7084	MISE A DISPOSITIONS.PERS.FACT.	0,00	0,00	
7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS	0,00	0,00	
73	Produits issus de la fiscalité			
74	Subventions d'exploitation	3 502 265,28	3 437 673,80	3 437 673,80
741	SUBVENTIONS - VILLE (fonctionnement)	1 214 002,00	1 214 002,00	1 214 002,00
742	SUBVENTION DEPARTEMENT (fonctionnement dont PDAAC)	225 000,00	225 000,00	225 000,00
743	SUBVENTION REGION (fonctionnement)	261 000,00	247 950,00	247 950,00
744	SUBVENTION ETAT (fonctionnement)	1 453 050,00	1 453 050,00	1 453 050,00
745	SUBVENTIONS AUTRES ACTIVITES : CNC, Europa Cinéma, FNCF, subv fléchées Fancy Fair...	65 000,00	61 500,00	61 500,00
745	SUBVENTIONS AUTRES FONCTIONNEMENT : FONPEPS, apprentissage...	27 333,28	24 500,00	24 500,00
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Avec Vous I	12 000,00		
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Cinéma en plein air	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7481	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE : productions	32 000,00		
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détournée	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : accessibilité	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : TREAC			
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : parcours du spectateur	6 880,00	6 880,00	6 880,00
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG : Productions	65 000,00		
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT	46 000,00	34 500,00	34 500,00
	dont option Théâtre lycée A. Fournier : 11 500 €			
	dont option Théâtre lycée J. Moulin : 4 000 €			
	dont option cinéma lycée M. de Navarre : 6 000 €			
	dont Opération Maternelle et Cinéma : 5 000 €			
	dont Opération Ecole et Cinéma : 7 500 €			
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC : TREAC		8 500,00	8 500,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : TREAC		8 500,00	8 500,00
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC : projet avec le SPIP / Estelle Savasta		4 145,90	4 145,90
745	SUBVENTION AUTRES : projet avec le SPIP / Estelle Savasta		4 145,90	4 145,90
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00	30 000,00	30 000,00
746	MECENAT		50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00		
757	PARTENARIAT	49 000,00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		4 377 061,90	4 262 299,52	4 262 299,52
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
7711	DEBITS ET PENALITES PERCUS			
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
773	MDTS ANNULES SUR EXERCICES ANT.			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			
775	CESSION DES ELEMENTS DE L'ACTIF			
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	40 000,00	44 000,00	44 000,00
781	REPRISE SUR PROVISIONS	40 000,00	44 000,00	44 000,00
79	TRANSFERT DE CHARGES			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 417 061,90	4 306 299,52	4 306 299,52
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	10 817,86	10 817,86	10 817,86
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	10 817,86	10 817,86	10 817,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 817,86	10 817,86	10 817,86
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		4 427 879,76	4 317 117,38	4 317 117,38
		+		
		RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+		
		R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=		
		TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		
		4 317 117,38		

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap lart (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	9 182,14	9 182,14	9 182,14
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	9 182,14	9 182,14	9 182,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	55 000,00	50 000,00	50 000,00
2135	INST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR.			
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI INSTALLATIONS GEN			
2153	INSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUE			
2154	MATERIEL INDUSTRIEL			
216	COLLECTIONS			
21735	Installations générales -agencements - aménagements des cons	55 000,00	50 000,00	50 000,00
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMAT.			
2184	MOBILIER			
2188	AUTRES			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Opération d'équipement n° (5)			
	Total des dépenses d'équipement	64 182,14	59 182,14	59 182,14

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	RESERVES FACULTATIVES			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)			
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC			
18	Compte de liaison : affectation (BA, région)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	64 182,14	59 182,14	59 182,14
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7) (8)	10 817,86	10 817,86	10 817,86
13914	REPRISE SUR SUBV.D'INVESTISSEMENT COMMUNES	10 817,86	10 817,86	10 817,86
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	Opérations patrimoniales (9)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 817,86	10 817,86	10 817,86

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	75 000,00	70 000,00	70 000,00
---	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap /art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT COMMUNES			
16	Emprunts et dettes assimilées			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
Total des recettes financières				
45...2...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES				
21	IMMO. CORPORELLES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	75 000,00	70 000,00	70 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6), (7)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)				
				+
		0		
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a+b)

Excédent de financement si positif

Besoin de financement si négatif

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.4

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourseme nts (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires					0									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits					0									
1641 Emprunts en euros (total)					0									
1643 Emprunts en devises (total)					0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)					0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)					0									
1681 Autres emprunts (total)					0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0									
1687 Autres dettes					0									
Total général					0									

(1) Si le contrat donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (check à dire un taux variable qui inclut pas seulement définit comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner la ou les types d'index (ex. Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB 015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE										
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simplifié (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0	0						0			0	0	0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0	0						0			0	0	0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0	0						0			0	0	0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0	0						0			0	0	0
Total général		0	0						0			0	0	0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuellement dérivée de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 708.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zones euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	produits						
	% de l'encours						
	euros						
(F) Autres types de structures	produits						
	% de l'encours						
	euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)										
Instruments de couverture ligne, indiquer le numéro de contrat	Emprunt couvert			Instrument de couverture						
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)
										Montant des commissions diverses
Taux fixe (total)		0					0			0
Taux variable simple (total)		0					0			0
Taux complexe (total) (2)		0					0			0
Total		0					0			0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture ligne, indiquer le numéro de contrat	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768		
Taux fixe (total)		0					0		
Taux variable simple (total)		0					0		
Taux complexe (total) (2)		0					0		
Total		0					0		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT linéaire pro rata temporis à compter de la date de mise en service du bien.	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : pas de seuil	délibération n°21/2011 du 9 novembre 2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)	0		0	0	0	0
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)	0		0	0	0	0
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0		0	0	0	0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts et dettes		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv invest transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice (I)	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	Total (II)
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b			
Ressources propres externes (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation (k)		

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	Total IV
Total des ressources propres disponibles			0		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :	
	Pour mémoire Réalizations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	0	0	0	0
RECETTES (b)				
Financement par le tiers (7)				
Financement par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	0	0	0	0

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts	En capital
	Année	Profil																
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0										0	0	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0										0	0	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social					0	0										0	0	
Total général					0	0										0	0	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
	#DIV/0!

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0	0	0
8018	Autres engagements donnés				0	0	0
	Au profit d'organismes publics				0	0	0
	Au profit d'organismes privés				0	0	0
	TOTAL				0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0	0	0
8028	Autres engagements reçus				0	0	0
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0	0	0
	Engagements reçus des entreprises				0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2025

AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Catégories / Echelon	SECTEUR	Rémunération brute annuelle
Atlan Olivier	Directeur	Groupe 1 / 5	Administratif	98 880
Binet Tom	Hôte d'accueil	Groupe 7 / 1	Administratif	14 424
Bourgain-Petit Vanessa	Directrice Technique	Groupe 3 / 6	Technique	53 575
Bouzilat Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3 / 7	Administratif	43 762
Bussy Sierakowski	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	30 199
Chaillou Jonathan	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	29 473
Chanez Benoît	Conseiller technique - responsable des ateliers	Groupe 4 / 1	Technique	39 390
David Jean-Christophe	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	29 473
Deriault Solène	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 1	Administratif	25 794
Desnoux Gwendael	Technicien bâtiment	Groupe 6 / 1	Technique	28 400
De Sutter Guillaume	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	28 400
De Vos Sabine	Hôtesse d'accueil	Groupe 8 / 5	Administratif	27 573
Dos Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 5 / 6	Administratif	2 914
Fauquembergue Anne	Directrice des relations extérieures	Groupe 3 / 1	Administratif	39 390
Freiliger Katia	Employée de nettoyage	Groupe 9 / 2	Administratif	25 875
Gérard Antoine	Régisseur Général	Groupe 4 / 2	Technique	39 390
Hennard Marie	Attachée aux relations avec le public	Groupe 5 / 2	Administratif	30 471
Le Goff Mariana	Attachée aux relations avec le public	Groupe 5 / 2	Administratif	30 475
Leite Gabriel	graphiste/webmaster	Groupe 6 / 1	Administratif	29 758
Le Mignot Alis	Habilleuse	Groupe 6 / 2	Technique	14 427
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 7 / 7	Administratif	29 504
Massoulie Bertrand	Caissier/Gardien/Standardiste/Opérateur projectionniste	Groupe 7 / 3	Administratif	26 475
Montagné Anne-Sophie	Directrice adjointe	Groupe 2 / 6	Administratif	58 933
Noël Isabelle	Secrétaire technique	Groupe 6 / 1	Administratif	26 260
Pereira Sylvie	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 1	Administratif	35 806
Pineaud Alexia	Responsable de la billetterie	Groupe 4 / 3	Administratif	33 970
Plaveret Nathalie	Assistante de direction	Groupe 4 / 1	Administratif	32 825
Roudaut Laura	Régisseur lumière	Groupe 6 / 4	Technique	32 169
Sellier Philippe	Responsable du cinéma	Groupe 4 / 1	Administratif	35 980
Truelle Sylvie	Responsable du pôle accueil	Groupe 4 / 7	Administratif	39 390
Vigier Carole	Attachée à l'accueil	groupe 6 / 7	Administratif	15 219
TOTAL GENERAL				1 028 573

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						

C	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice <u>20</u> Nombre de membres présents <u>20</u> Nombre de suffrages exprimés <u>20</u> VOTES : Pour <u>20</u> Contre Abstentions		
Date de convocation : 20 janvier 2025		
Présenté par le président du Conseil d'administration, A Bourges, le 5 février 2025 Le président, Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session A Bourges, le 5 février 2025 Les membres du conseil d'administration		
Qualité	Pouvoir	Signature
Représentants de l'Etat		
Sophie BROCAS	Préfète de la région Centre-Val de Loire	Maurice BARATE Préfet du Cher
Maurice BARATE	Préfet du Cher	
Christopher MILES	Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture	Stéphane MARTINET Directeur Adjoint de la DRAC Centre-Val de
Christine DIACON	Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire	Représentée par Stéphane MARTINET Directeur Adjoint de la DRAC Centre-Val de
Représentants de la Ville		
Yann GALUT	Maire de Bourges	
Yannick BEDIN	Maire-Adjoint chargé de la Culture	
Alexis LUBERNE	Conseiller Municipal	
Sylviane MORASIN	Conseillère Municipale	
Représentants de la Région		
François BONNEAU	Président du Conseil régional Centre-Val de Loire	Représenté par Guillaume CREPIN Conseiller élu de Centre-Val de Loire
Représentant Département		
Jacques FLEURY	Président du Conseil départemental du Cher	
Personnalités qualifiées		
Georges BUISSON	Personnalité qualifiée Ville, Président	
Colette PUYNEGE	Personnalité qualifiée Ville, Vice-Présidente	
Dominique DELAJOT	Personnalité qualifiée département	
Personnalités qualifiées		
Delphine BORDAT	Personnalité qualifiée DRAC	
Anne MATHERON	Personnalité qualifiée DRAC	Delphine BORDAT Personnalité qualifiée
Christine CHEZE-DHO	Personnalité qualifiée Région	Colette PUYNEGE Personnalité qualifiée
Fabrice HOFFELIN	Personnalité qualifiée Région	
Elisabeth SANSON	Directrice centre culturel de rencontre	Georges BUISSON

Représentants du personnel

Sylvie TRUELLE	Représentant du personnel de l'EPCC maison delaculture de Bourges
Catherine BOUZITAT	Représentant du personnel de l'EPCC maison delaculture de Bourges

[Signature]
[Signature]

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bourges, le
**Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le**

U 6 FEV. 2025



THE
LIBRARY OF THE
MUSEUM OF MODERN ART

1000
MADISON AVENUE
NEW YORK 17, N.Y.

1964

1964

Conseil d'Administration
EPCC Maison de la Culture de Bourges
5 février 2025

BUDGET PRIMITIF 2025					
Section I : Exploitation	DEPENSES	RECETTES			RESULTAT
FONCTIONNEMENT		Subventions	Recettes propres	TOTAL RECETTES	
Atelier	5 250,00			-	5 250,00
Batiment	196 348,00			-	196 348,00
Moyens généraux administratifs	362 742,03			-	362 742,03
Moyens généraux techniques	255 000,00			-	255 000,00
Mises à disposition	50 000,00		50 000,00	50 000,00	-
Salaires	1 656 781,87			-	1 656 781,87
<i>dont masse salariale des ateliers de construction</i>	139 636,12				
Autres produits : partenariat et produits divers			94 000,00	94 000,00	94 000,00
Amortissements	70 000,00		10 817,86	10 817,86	59 182,14
Exceptionnel				-	-
Contributions de fonctionnement		3 194 502,00		3 194 502,00	3 194 502,00
Communication	60 000,00			-	60 000,00
Total Fonctionnement	2 656 121,90	3 194 502,00	154 817,86	3 349 319,86	693 197,96
ACTIVITES ARTISTIQUES					
Productions					
Production déléguée			-	-	-
Ateliers décors	120 000,00		120 000,00	120 000,00	-
<i>Masse salariale permanente des ateliers de construction (non incluse)</i>	139 636,12				
Apports en coproduction	50 000,00	-		-	50 000,00
PRODUCTIONS	170 000,00	-	120 000,00	120 000,00	50 000,00
SAISON					
Saison 1 (janvier à juin 2025)	686 454,98	6 530,00	231 475,02	238 005,02	448 449,96
Saison 2 (octobre à décembre 2025)	430 000,00		100 000,00	100 000,00	330 000,00
Vente cartes			80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total Accueil	1 116 454,98	6 530,00	411 475,02	418 005,02	698 449,96
Tournée décentralisée	51 000,00	50 000,00	1 000,00	51 000,00	-
Cinéma	213 000,00	65 000,00	235 000,00	300 000,00	87 000,00
Options cinéma et théâtre, Ecole et Maternelle au Cinéma, AC-CINE	43 900,00	34 500,00		34 500,00	9 400,00
TREAC	20 779,00	17 000,00	2 431,00	19 431,00	1 348,00
SPIP / projet Estelle Savasta	8 291,80	8 291,80		8 291,80	-
Parcours critique Cinéma et spectacle vivant	8 600,00	6 880,00	1 720,00	8 600,00	-
Avec Vous !	29 000,00	5 000,00	3 000,00	8 000,00	21 000,00
Autres activités	110 570,80	71 671,80	7 151,00	78 822,80	31 748,00
TOTAL ACTIVITES ARTISTIQUES	1 661 025,78	193 201,80	774 626,02	967 827,82	693 197,96
Total	4 317 147,68	3 387 703,80	929 443,88	4 317 147,68	0,00
Résultat reporté					
TOTAL SECTION I : EXPLOITATION	4 317 147,68	3 387 703,80	929 443,88	4 317 147,68	0,00
Section II : Investissement	DEPENSES	RECETTES			RESULTAT
		Subventions	Recettes propres	TOTAL RECETTES	
Chp 10 : Dotations, fonds divers et réserves				-	
Chp 16 : Emprunts et dettes assimilées				-	
Chp 20 : Immobilisations incorporelles	9 182,14			-	
Chp 21 : Immobilisations corporelles	50 000,00			-	
040 - Opération d'ordre de transferts	10 817,86			-	
040 - Opérations d'ordre de transferts			70 000,00	70 000,00	
Solde d'exécution positif				-	
Résultat reporté					
TOTAL SECTION II : INVESTISSEMENT	70 000,00		70 000,00	70 000,00	-
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2025	4 387 147,68	3 387 703,80	999 443,88	4 387 147,68	0,00